



**Compte-rendu de la réunion  
ordinaire du Conseil  
d'Administration**  
**du 01<sup>er</sup> septembre 2025**

Le Conseil d'Administration s'est réuni le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 17h30 à la Maison des Associations (salle des Bruyères) à Guidel en présence de : Jean Perrin, Alain Le Gall, Laurent Mesnigé, Daniel Le Diréach, Marie Lionelle Tabel, Yves Malvoisin, Danielle Philippe, Didier Marchand, Geneviève Doudeau, Élisabeth Nicolle, Jacky Simon, Michel Moren, Daniel Plat, Robert Déjardin et Jean Kerguelen.

Absente excusée : Nicole Filliol.

En l'absence d'observation au compte rendu du dernier CA, le président ouvre la séance conformément à l'ordre du jour.

**VIE ASSOCIATIVE :**

**Adhésions 2025-2026 :** La campagne pour les adhésions et les renouvellements 2025-2026 est ouverte. Le site fédéral pour le renouvellement des licences sera accessible à partir de demain. Cette année encore l'opération commerciale pour les bons super U se déroule du 18 août au 7 septembre. Un mail d'information a été adressé à tous les adhérents le 22 août. Chaque adhérent est invité à remettre l'original du bon Super U.

**Forum des associations le 06 septembre :** Le forum sera ouvert de 10h00 à 17h00. La permanence est répartie de la façon suivante : matinée Jean, Alain, Daniel LD, Jacky, Michel et l'après-midi Laurent, Yves, Marie-Lionelle, Didier et Robert. La relève est prévue à 13h00.

Plannings 2ème semestre avec réunion des animateurs le 08 septembre à 17h30 : les plannings sont faits et accessibles sur le site de Guidel Rando. Des difficultés existent pour boucler le programme des 12 km mais également de la marche rapide et des 10km.

Un point sera fait lors de cette réunion ainsi que sur la procédure à suivre pour les formations proposées par le comité départemental, quelques préinscriptions spontanées ayant été faites au cours de l'été.

Les premières casquettes orange seront remises lors cette même réunion.

Un réunion des animateurs LCMA aura lieu le 15 septembre à 17h30 en présence des « gilets oranges ».

**Point comptable :**

Yves expose la situation comptable telle qu'arrêtée le 31 août qui sera présentée à l'AG du 27 septembre.

A retenir pour la saison 2024-2025 : la situation financière est à 42000€ et le résultat net de – 184€, ce qui s'explique en grande partie pour la première provision de 2500€ pour les frais engager pour les 30 ans de Guidel Rando (2028).

L'association a subi un préjudice à hauteur de 550€ lors de l'expédition par voie postale de chèques vacances, jamais arrivés au destinataire. Une plainte pour vol a été déposée à la gendarmerie. La procédure est en cours.

### **Assemblée générale du 27 septembre :**

Mise à disposition de la grande salle de Kerprat.

5 membres du CA sont à renouveler : Daniel Le Diréach (se représente), Élisabeth Nicolle (se représente), Yves Malvoisin (se représente), Jacky Simon (ne se représente pas) et Didier Marchand (se représente).

Le conseil lance un appel à candidature pour succéder à Jacky Simon et pour compléter le CODIR.

Le président confirme qu'il quittera ses fonctions et accepte toutefois d'effectuer un tuilage jusqu'au 31 décembre. Alain Le Gall annonce sa candidature au poste de président.

Support de présentation : Il est proposé chacun en ce qui le concerne d'actualiser la présentation power-point de l'année dernière.

Actualisation des statuts et RI : Le CA s'accorde sur les modification ci-après :

#### **Statuts**

Article 8 : remplacer les membres visés à l'article 6 et non par l'article 4

Article 10 : remplacer les électeurs sont membres titulaires au sens de l'article 6 et non de l'article 7

#### **Règlement intérieur Guidel Rando :**

Article 2 : Remplacer « *Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent voter à l'AG de l'année en cours* » par « *Seuls les adhérents de la saison précédente peuvent voter à l'AG qui clôture celle-ci* ».

Il est acté également d'intégrer cette phrase dans les statuts à l'article 8.

Article 11 : remboursement des frais : le CA s'accorde en ce qui concerne le remboursement des frais de repérage des randonnées à préciser « *à une distance supérieure à 15km de Guidel/l'Estran* ».

Repas : Le CA s'accorde pour un prix repas de 13€ pour les invités et nouveaux adhérents. Il ne sera pas demandé aux adhérents d'apporter le dessert, qui sera compris dans la prestation globale. 160 à 180 personnes attendues au repas.

Il sera fait appel comme à l'accoutumée aux bénévoles pour aider à la mise en place de l'apéritif et de la salle.

La date limite pour les inscriptions au repas est fixée au 18 septembre.

#### **VOYAGES :**

Monts d'Arrée (10 au 12 octobre 2025) : complet avec 48 adhérents. Les dernières informations seront diffusées fin septembre. La finalisation des circuits est désormais réalisée.

Doucy (17 au 24 janvier 2026) : complet avec 52 inscrits . Un couple et 1 personne en liste d'attente. 6 autres personnes extérieurs sont intéressées, en liste d'attente si désistements.

Sare (31 mai eu 06 juin 2026) : la notice est finalisée . Les pré-inscriptions seront possibles dès le 15 septembre avec un premier acompte par chèque ou par virement restitué lors du dernier paiement une fois le prix du séjour finalisé.

En ce qui concerne les autres projets le CA retient :

- un WE en presqu'île de Rhuys (10 au 12 avril 2026)

- un WE sur le bassin d'Arcachon (08 au 11 octobre 2026) 47 places avec une priorisation pour les adhérents LCMA mais sans exclusivité.

Le WE à Guerlédan au printemps 2026 n'était possible au VVF qu'avec un minimum de 5 nuitées. La proposition actualisée de VVF le 27 et 28 mars 2026 est écartée par le CA au profit de Rhuys.

En ce qui concerne le Mont Saint Michel, le CA s'accorde à repousser en 2027 autour des grandes marées d'équinoxe de la mi-septembre.

Le président en séance valide le devis pour l'achat d'un haut-parleur portable pour un montant de 400€.

### **ORGANISATIONS** :

Groupe de travail "les 30 ans" :

La prochaine réunion est planifiée le 29 septembre à 17h30 à la Maison des Associations (salle des Bruyères), invitation pour tous les participants à la première réunion ainsi que les adhérents qui souhaiteraient rejoindre le groupe.

### **DIVERS** :

Est rappelé le partenariat avec le groupe assurances MUTUALE (info déjà diffusée par mail aux adhérents).

Jean Kerguelen informe que le groupe de chants devrait légèrement dépasser les 30 participants, limite qu'il s'était fixée mais qui reste acceptable au vu des absences constatées.

Quelques dates à retenir :

6 septembre : forum des associations de 10h00 à 17h00.

8 septembre à 17h30, réunion des animateurs de randonnées pédestres.

15 septembre à 17h30 salle des bruyères : réunion des animateurs LCMA.

18 septembre : date limite pour inscription au repas de l'AG.

20 septembre : matinée collecte des déchets à Villeneuve Ellé sur inscription gratuite HelloAsso.

27 septembre : AG de Guidel Rando

29 septembre à 17h30 : réunion 30 ans de Guidel Rando.

18 octobre : formation continue du CD56 de la FFR à Guidel.

Prochain CA : le 06 octobre 2025 salle des bruyères à 17h30.